



Relevé de conclusions

Conseil de quartier de
Saint-Florent

Jeudi 16 novembre 2017 – 20h00 - 22h30

Maison de quartier de Saint-Florent

Service Proximité et Relations aux Citoyens

Rédacteur : Mathieu Jacquemin

Co-Présidente élue : Agnès JARRY.

Elus municipaux : Anne-Lydie HOLTZ ; Dominique SIX ; Guillaume JUIN ; Marie-Chantal GARENNE

Agents municipaux : Mathieu JACQUEMIN, Coordinateur de la participation citoyenne

Membres : Joëlle AUMONIER ; Stéphanie BONNEAU ; Thomas CARNOT ; David CHASSERIAU, Roland COLLOT ; Valère CREPIN ; Sylvie DUPUIS-DULUC ; Claude EPAMINONDAS ; Antoinette JARRY ; Alexandre JEROME ; Isabelle JEROME ; Yannick KERVRAN ; Jacques LOUIS ; Chantal MACOIN ; Serge MACOIN ; Luce MARTIN ; Chantal MOREAU ; Jean NEBAS ; Arlette RAULT ; Alain ROBERT ; Nicole SACHOT ; Jean-Luc SOURISSEAU ; Jacques THIOULET ; Michèle AZOULAI ; Rémy MICHELET ; Christophe BARON ; Yvonnick BROUSSARD ; Christiane FAUVRE ; Odette BOUILLOT ; Françoise DAVID ; Sophie LAORSE ; Pascale Cochoix ; Marion CREPIN ; Riallaud Christine ; Isabelle Romero.

Excusés : Christine COUTIN ; Sarah NAIT, Nicolas QUANTIN.

Public : 9 personnes

Ordre du jour du Conseil de quartier :

1. Accueil et présentation des membres 2
 2. Présentation du dispositif de la Participation citoyenne et des Conseils de quartier 2
 3. Installation du nouveau Conseil de quartier 3
 4. Commissions et groupes de travail thématiques..... 4
 5. Informations sur les projets en cours 5
 6. Questions diverses 5
 7. Prochains rendez-vous 6
-

1. Accueil et présentation des membres

Par Agnès JARRY, Conseillère municipale et Co-présidente élue du Conseil de quartier de Saint-Florent.

Agnès JARRY, remercie pour leur engagement les conseillers s'étant impliqués sur la première « mandature » des conseils de quartier de 2014 à 2017, pour leur travail en commission, leurs réalisations. Elle souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants et plus particulièrement aux nouveaux venus.

Les élus présents, les conseillers de quartier, ainsi que le public, procèdent à une lors d'un tour de table.

2. Présentation du dispositif de la Participation citoyenne et des Conseils de quartier

Présentée par Anne-Lydie HOLTZ, Adjointe au Maire.

2.1 - Fondamentaux de la vie participative niortaise

Rappel des objectifs d'origine :

- Donner aux habitants les moyens de contribuer à la vie des quartiers
- Mettre en place et assurer le fonctionnement d'instances de participation : les Conseils de quartier

2.2 – Les Conseils de quartier

Les conseils de quartier sont ouverts à toute personne volontaire résidant ou travaillant dans le quartier et âgée de 16 ans minimum. Toute association du quartier peut être représentée au sein du conseil par un membre.

Leur rôle :

Les Conseils de quartier sont des lieux de débat des projets d'amélioration de cadre de vie, d'animation de la vie du quartier. Ce sont des espaces d'information privilégiés sur les politiques publiques mises en œuvre par la Ville ou d'autres instances ayant un impact sur le quartier. Ils ont également une mission d'animation et de mobilisation des habitants dans la vie du quartier.

2.3– Présentation du service Proximité et Relations aux Citoyens

Vos interlocuteurs privilégiés pour l'ensemble du dispositif participatif :

- **Floriane BOURREAU**, coordinatrice de la Participation Citoyenne pour les Conseils de quartier de SOUCHÉ, NORD et SAINT-LIGUAIRE ;
- **Mathieu JACQUEMIN**, coordinateur de la Participation Citoyenne pour les Conseils de quartier de GOISE-CHAMPOMMIER-CHAMPCLAIROT, SAINT-FLORENT et SAINTE-PEZENNE ;
- **Pierre FOURNIER**, coordinateur de la Participation Citoyenne pour les Conseils de quartier de CENTRE-VILLE, TOUR CHABOT GAVACHERIE et CLOU BOUCHET
- **Marc MONNERIE**, Coordinateur Gestion urbaine de proximité/Conseils citoyens
- **Lydie SENELIER**, chargé de suivi administratif, logistique et événementiel
- **Bénédicte GABRIEL**, cheffe du service Proximité et Relations aux Citoyens

2.4 - Les dispositifs complémentaires de la vie participative

→ Concertation thématique auprès des Niortais(es) :

- *Expérimentation des formes innovantes de participation (Internet, rencontres informelles)*

→ Les rencontres de terrain ou « Gestion de proximité » :

- *Mise en place de diagnostics partagés sur site*
- *Réponse réactive et coordonnée de la municipalité*

3. Installation du nouveau Conseil de quartier

Présentée par Agnès JARRY, Co-présidente élue.

3.1 – Rappel : les conseils de quartier sont organisés en co-présidence.

Un(e) co-président(e) élu(e)

Nommé(e) par le conseil municipal

- Représentant(e) de l'équipe municipale
- Référent(e) sur les projets du conseil lors des conseils municipaux.
- Relais des projets municipaux ayant un impact sur le quartier.
- Relais des dossiers et demandes auprès des services.

et

Un(e) co-président(e) habitant(e)

Elu(e) par le conseil de quartier

- Interlocuteur (trice) privilégié(e) et principal relais entre les conseillers de quartier, les élus et le service Proximité et Relation aux Citoyens
- Représentant(e) du conseil de quartier dans les différentes instances participatives.

Cette organisation permet :

- d'assurer la transparence au sein des conseils : dialogue permanent, échange et circulation de l'information ;
- de garantir le respect du processus démocratique et de l'intérêt général ;
- assure l'animation, la coordination et le suivi des réunions.

3.2 - Election du (de la) co-président(e) habitant(e)

Les candidats à la co-présidence : - Madame Joëlle AUMONNIER, seule candidate.

Le vote est réalisé à bulletins secrets.

Résultats du vote : 35 votants
33 voix – Joëlle AUMONNIER
1 bulletin nul
1 bulletin blanc

Madame Joëlle AUMONNIER est élue Co-présidente habitante à l'issue du renouvellement du Conseil de quartier de Saint-Florent.

4. Commissions et groupes de travail thématiques

Rôle :

Groupes de travail, constitués de conseillers volontaires, autour d'un thème ou d'un projet. De manière autonome, ils se réunissent pour travailler sur les thématiques choisies. Ils peuvent faire appel en cas de besoin au Coordinateur du conseil de quartier qui pourra faire le relais auprès de services pour des demandes d'informations, et aussi le cas échéant, aux Élus du Conseil municipal.

Leur mission est d'initier des projets et d'impulser des demandes en lien avec :

- *Le cadre de vie et l'aménagement* : espaces publics (voirie, espaces verts, propreté, éclairage, signalisation...), déplacements, mobilité (stationnement, transports en commun...)
- *La vie des quartiers* : animation, lien social, communication, développement durable...
- *La valorisation du patrimoine matériel et immatériel du quartier.*

4.1 - Constitution des commissions et groupes de travail thématiques

<p><u>Commission</u> <u>Cadre de vie</u></p> <ul style="list-style-type: none">• David CHASSERIAU• Yannick KERVRAN• Jean NEBAS• Antoinette JARRY• Isabelle JEROME• Alain ROBERT• Françoise DAVID• Jean-Luc SOURISSEAU• Jacques THIOLET• Rolland COLLOT• Louis JACQUES	<p><u>Commission</u> <u>Animation</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Luce Martin• Yannick KERVRAN• Jean NEBAS• Rémy MICHELET• Nicole SACHOT• Serge MACOIN• Chantal MACOIN• Sylvie DUPUIS-DULUC• Sarah NAIT	<p><u>Commission</u> <u>Patrimoine</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Yannick KERVRAN• Antoinette JARRY• Isabelle JEROME• Alexandre JEROME
---	---	--

Les référents des commissions ont été nommés :

David CHASSERIAU – Référent de la commission Cadre de vie

Luce MARTIN – Référente de la commission Animation

Yannick KERVRAN – Référent de la commission Patrimoine

Les référents des commissions formeront avec les co-présidents le bureau du Conseil de quartier, en charge d'orienter les actions et de convenir des ordres du jour des réunions plénières.

5. Informations sur les projets en cours

Présentées par Mathieu Jacquemin, Coordinateur de la Participation Citoyenne.

Ces dossiers ont été impulsés dans le cadre des actions du conseil de quartier avant le renouvellement. Lors des prochaines rencontres des commissions, il sera pertinent de les reprendre pour envisager de manière collective les suites à donner.

Expérimentation des places de stationnement protégées rue Jean Jaurès.

La consultation mise en place n'a pas permis de dégager une tendance claire pour la réalisation ou la suppression de cet aménagement. Un débat a permis aux participants de présenter leurs arguments.

Pose de trois plateaux surélevés avenue Saint-Jean d'Angély.

Pour des raisons de programme et de faisabilité, l'opération a été reportée à 2018.

Animation – Marché de Noël du Conseil de quartier

Les membres du conseil de quartier et le Centre socioculturel ont besoin de bénévoles pour l'organisation de ce temps convivial sur le quartier, rendez-vous à 12h00 le vendredi 24 novembre.

Prochaine réunion le Lundi 20 novembre à 18h00 au CSC.

6. Questions diverses

Les questions ont été posées par le public et les conseillers de quartier. Les réponses ont été apportées par Monsieur Dominique SIX et Madame Agnès JARRY, Élus.

- Retour sur l'expérimentation Rue Jean Jaurès. Les personnes présentes expliquent pourquoi le nouvel aménagement les dérange. Les voitures aux heures de pointe restent bloquées devant leurs fenêtres, les redémarrages sont bruyants et il y a parfois des altercations entre automobilistes. Sortir de chez soi pour certaines personnes est devenu plus compliqué. Aux heures creuses, cet aménagement est pris par certains sans ralentir, comme un jeu.
Les élus rappellent l'objectif qui avait été donné aux services : proposer un aménagement qui puisse faire ralentir les voitures. Ce qui semble être le cas aux heures de pointes avec pour effet négatif de faire respecter un système de priorité par les véhicules en transit devant les habitations.
Les élus notent que les personnes qui souhaitent pérenniser le dispositif ne sont pas présentes.
Il est proposé que la commission Cadre de Vie se saisisse du sujet et rencontre le bureau d'études pour construire une autre solution.
- Pourrait-il y avoir un comptage des voitures et de leur vitesse rue de la Mude, et un passage de la Police le matin, la circulation est dense et les attitudes aux volants non conformes.
Les élus précisent que le problème est connu est qu'un comptage est prévu. Ils rappellent que ces deux entreprises ont sollicité la municipalité par le passé car leurs employés mettaient trop de temps à sortir de leurs sites respectifs, un accès a donc été autorisé rue de la Fiallerie. Ces personnes utilisent des chemins agricoles et les voies sont dégradées. Une rencontre avec les habitants et les agriculteurs est à organiser.

- Rue Jacques Lemerrier, on reçoit des plombs dans les jardins. Les chasseurs sont trop près des habitations. Les élus indiquent que dans ces cas un signalement à la Police est à effectuer, même si c'est une démarche qui peut paraître complexe. Une concertation avec la fédération de chasse est envisagée, le même problème ayant récemment été constaté sur un autre quartier.
- Rue de Nambot des travaux ont été fait entre l'avenue Pasteur et la rue Berthet. Le résultat semble non conforme et la chaussée est gondolée. Des contrôles ont-ils été effectués lors de la réception des travaux ? Quels sont les types de contrôles ?
Les services ont été informés et vont procéder à des vérifications..
- Rue Jean Pommier, on signale un nid de frelons en face de l'impasse Honoré de Balzac. Un signalement est effectué via le portail citoyen par le service PRC.
- Le service de demande de proximité par internet est décrit comme très performant et les participants expriment leur satisfaction.
- A la Tranchée, on attend toujours la fibre optique. C'est un opérateur privé qui assure le déploiement, avec un autofinancement. La fibre sera déployée mais la municipalité ne peut s'engager sur une date précise.
- Pourquoi le nom du parking que le Conseil de quartier avait proposé « parking de l'Église de Saint-Florent » n'a pas été retenu ?
La commission de dénomination des voies le 3 mars 2017 n'a pas souhaité changer la dénomination du parking de la Convention. Les choix de dénominations dans ce secteur sont inspirés par les événements liés à la période de la Révolution française. Ce parking, traversé par la rue de la Convention reste donc le parking de la Convention.

7. Prochains rendez-vous

La prochaine réunion plénière du Conseil de Quartier est fixée au :

Mercredi 7 février 2018 Maison de quartier de Saint-Florent, à 20h00.

Réunion du bureau du Conseil de quartier (Co-présidente élu et Co-président habitant et référents des commissions),

Mercredi 10 Janvier 2018 Maison de quartier de Saint-Florent, à 18h00.

Réunion des commissions :

- Commission Cadre de vie **Mercredi 20 décembre 18h30**
- Commission Animation **Jeudi 21 décembre 18h30**
- Commission Patrimoine **Mercredi 13 décembre à 18h30**